

# Télérama

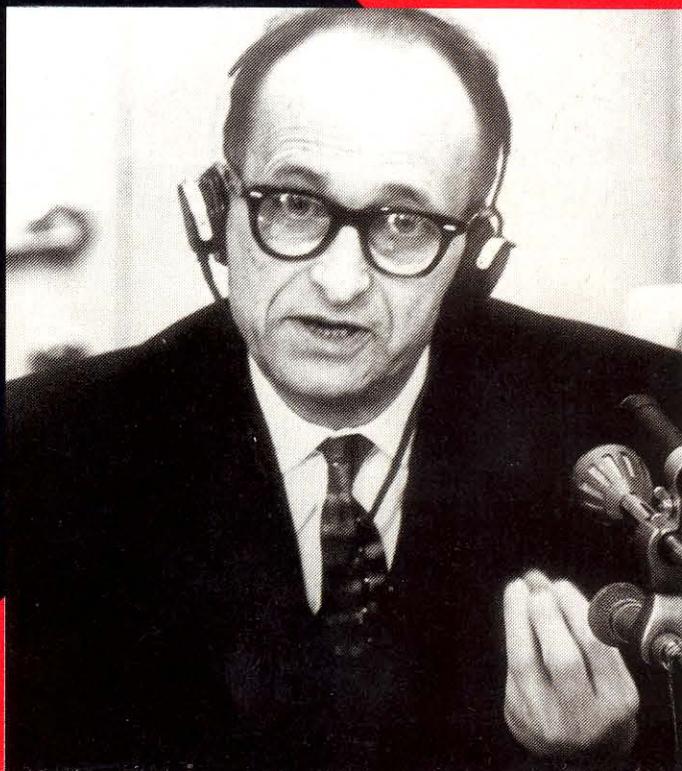
Du 3 au 9 avril 1999 N° 2568

**UN SPECIALISTE**

le film-choc tiré des archives du procès

# EICHMANN

L'employé  
modèle  
de la barbarie  
nazie



Mercredi 31 mars / Hebdomadaire  
10 FF / 65 FB / 2.70 FS / 62 FL  
24 MAD / ISSN 0040-2699

T 2773 - 2568 - 10,00 F



CPPAP N° 57.287



Adolf Eichmann,  
dans sa cage de verre,  
répond de quinze chefs  
d'accusation, dont  
quatre pour crime  
contre le peuple juif.

*"UN SPÉCIALISTE"  
de Rony Brauman et Eyal Sivan*

# **EICHMANN UN FONCTIONNAIRE AU SERVICE DE L'HOLOCAUSTE**



**L**e 11 avril 1961 s'ouvre à Jérusalem le procès du nazi Adolf Eichmann. Capturé un an plus tôt en Argentine, l'homme qui organisa les déportations vers les camps de la mort (lire p. 25) est présenté en Israël comme l'un des concepteurs de la solution finale. Lui explique, pendant les six mois d'audience, qu'il n'a été qu'un rouage de l'administration, obéissant aux ordres. A partir des 350 heures d'images enregistrées lors du procès, Rony Brauman et Eyal Sivan ont construit un film de deux heures, saisissant, terrifiant (critique p. 22). Mais aussi avec des partis pris, inspirés par la philosophe Hannah Arendt (portrait p. 26). Ils expliquent leur démarche (p. 28) et trois personnalités réagissent (p. 32).

Rony Brauman et Eyal Sivan ont réalisé leur propre mise en scène du procès Eichmann : ils excluent le point de vue des victimes et la pédagogie pour montrer la banalité du nazi. Déroutant, mais indispensable.

# UN SPÉCIALISTE



D'emblée, on est fixé : cette série de plans sur un prétoire vide – des chaises qui attendent le public, une cabine de verre qui attend l'accusé –, les ralentis sur le va-et-vient des policiers, le mixage angoissant des voix et des sons jusqu'au retentissant : « *La cour !* », tout souligne le travail cinématographique, et non la simple captation d'un procès. Il est clair que les auteurs ne se sont pas contentés de trancher dans le vif d'archives monumentales (trois cent cinquante heures !) : à la théâtralité de l'espace judiciaire, ils ont ajouté leur propre mise en scène. Visible, orchestrée et revendiquée comme telle.

C'est encore plus clair lorsque le juge Landau, président du tribunal de Jérusalem, annonce que « *la septième session du procès est ouverte* », puis donne la parole au procureur, Gideon Hausner. Ainsi, non seulement on prend le procès en cours, mais on reçoit de plein fouet l'image « mentale » de l'accusé vu par l'accusation : « *Ennemi du genre humain... destructeur d'un peuple... a commis des actes qui sont au-delà de la frontière qui sépare l'homme de la bête* ». Soudain, les mots du procureur se disloquent, se diluent dans un chaos sonore, laissant place à sa seule image, tout en effets de manche : une fois encore, les auteurs sont intervenus, comme s'ils « censuraient » l'accusation – c'est-à-dire l'Etat d'Israël – de façon provocante, suggérant par là que l'image « officielle » d'Adolf Eichmann que le président Ben Gourion a voulu donner au monde n'est pas forcément celle qu'on va découvrir...

Le monstre – au sens étymologique, un prodige, que le film nous montre alors pour la première fois – est là, dans sa cage. Avant son apparence physique, c'est sa gestuelle qui retient l'attention : il essuie ses lunettes avec son mouchoir, inspecte son bureau, souffle sur quelque hypothétique poussière. Pour le reste, calvitie avancée, forte myopie et, seule particularité notable, une bouche qui prend fâcheusement la tangente.

Dès cet instant, on comprend que l'histoire du nazisme, pas plus que la vie du SS Obersturmbannführer Eichmann (voir p. 25) ne sont l'objet de ce film. Ce que Rony Brauman et Eyal Sivan veulent cerner au plus près, c'est la psychologie de leur personnage, et donc se concentrer sur sa parole et son image. Au risque de sacrifier le point de vue des victimes ? Ce risque-là est assumé. De la même façon, les auteurs excluent toute

pédagogie des faits historiques. On n'apprendra donc rien des conditions de l'arrestation d'Eichmann, ni même de l'issue de son procès, condamnation à mort et pendaison. Et on regrettera peut-être de ne pas avoir révisé quelques notions : qui se souvient que le « gouvernement général » plusieurs fois évoqué signifiait, pour les nazis, la partie est de la Pologne non annexée au Reich ?

Seule concession à l'Histoire : les auteurs ont reconstitué le déroulement chronologique de la « carrière » d'Eichmann, en chamboulant l'ordre du procès. N'en ressort que mieux la thèse soutenue par la philosophe Hannah Arendt à l'époque (voir p. 26) et qui a directement inspiré Rony Brauman et Eyal Sivan, à savoir celle du petit bureaucrate d'une effroyable « banalité », appliquant la même logique – exécuter et transmettre des ordres – du début à la fin de sa « mission ».

A en croire ce pauvre Eichmann, tout aurait pu tourner autrement pour lui. Dans un premier temps, en 1938, à Vienne, il trouve son bonheur – et sa vocation – dans la politique d'expulsion des Juifs : attentif « à leur désir d'avoir une terre à eux », il dit avoir établi avec leurs responsables « une coopération joyeuse ». (Sur l'action controversée des conseils juifs, lire le point de vue de Claude Lanzmann p. 32.) Au point qu'il pouvait « passer pour un spécialiste » de ce « secteur très complexe ».

Avec la guerre, la logique nazie vis-à-vis des juifs change. On passe de l'expulsion à l'extermination. Mais Eichmann, lui, ne change pas : la déportation est aussi une opération « très complexe », et il n'était en charge que d'« une infime partie des opérations », à savoir le « contrôle des questions techniques de transport pour que les délais soient tenus et les quotas respectés ». Un témoignage sur la mort des déportés dans les wagons à bestiaux désole l'Obersturmbannführer : « *Des failles au niveau local ont pu entraîner des désagréments. Mais on faisait de notre mieux...* »

Arrive la conférence de Wannsee, le 20 janvier 1942, qui décide de mettre en œuvre la solution finale. Eichmann est là, avec ses chefs, Heydrich et Müller, il est chargé de rédiger le procès-verbal, soulagé que tout se passe « de manière très courtoise, très disciplinée, et très agréable... J'ai ressenti un peu de la satisfaction de Ponce Pilate car je me suis senti vierge de toute responsabilité. Les pontes avaient donné des ordres. Moi je devais obéir ». La colère du procureur Hausner ne le fait pas fléchir : « *Après Wannsee, Himmler a conti-*



Le procureur Hausner relaie l'accusation de l'Etat d'Israël, faisant de l'accusé le « destructeur d'un peuple ». Le film lui coupe la parole pour laisser Eichmann s'exprimer.



IMAGE BANK

*nué à donner des ordres, sans cesse des ordres, et les centaines de bureaux concernés, de près ou de loin, travaillaient. J'étais très malheureux dans tout ça. Mais je devais suivre les ordres.* »

Et l'on voit le procès du monstre devenir celui d'un petit personnage pris dans un univers kafkaïen. Tout un monde de dossiers, de croix-couleurs, de cartables, concourant à la mort de millions d'hommes. L'horreur le dispute au grotesque. Les juges sombrent dans l'accablement. Devant leur impassibilité – à l'opposé du procureur, ils ne remettent pas en cause la parole d'Eichmann –, mais aussi devant le montage et la structure de ce film qui met en scène cette parole, on s'interroge : Eichmann est-il vraiment le minable bureaucrate qu'il dit être ou un formidable acteur ? Et si la transformation de ce procès, par Hannah Arendt et les auteurs du film, en celui de la bureaucratie n'était que le résultat de ce stratagème ?

Au bénéfice des juges, et de la thèse des auteurs du film, son comportement, d'un bout à l'autre du procès, est d'une cohérence absolue. Sa cage de verre semble une annexe de son bureau IV-B-4 de l'Office central de sécurité. Les règles de procédure de ce tribunal juif, manifestement, lui conviennent autant que l'ordre nazi. Zélé, il consulte ses dossiers avec fébrilité, annote frénétiquement, déploie un organigramme nazi. Il se lève d'un bloc pour répondre aux questions (« *Ja wohl* »), se rassoit, se relève inlassablement, contrit lorsque le procureur le « gronde », reconnaissant lorsque ses juges lui parlent en allemand. En confiance, il s'épanche alors sur tous les tracés que lui posait cette fichue déportation...

C'est dans ces moments-là, justement, et presque

malgré la thèse défendue, que pointe l'inhumanité du personnage. La banalité, dans des circonstances exceptionnelles, n'est peut-être pas si banale. Et c'est tout le mérite du juge Halévy de parvenir, un court moment, à sonder l'au-delà de cette « banalité ». Au juge évoquant, « *dans la langue maternelle de l'accusé* », un possible « *conflit de conscience* », Eichmann répond « *dédoublement* ». A sa question sur le « *courage civil qui aurait permis que les choses se passent autrement* », il obtient cette réponse sidérante : « *Bien sûr, si le courage civil avait été structuré hiérarchiquement* »...

Au passage, l'Oberstufmannführer Eichmann apporte un éclairage accablant sur le procès Papon, en déclarant avoir attendu un ordre de ses supérieurs pour décider du sort des enfants arrêtés par des Français qui, eux, n'avaient pas attendu les ordres... C'est là une des grandes qualités de ce film, d'interroger, par-delà la plus grande tragédie du XX<sup>e</sup> siècle, toute notre histoire contemporaine. A l'issue de ces deux heures, le sort d'Eichmann nous importe peu. Mais les interrogations – vertigineuses – sur la conscience humaine sont réveillées. Elles entrent en résonance avec cette phrase essentielle, que les juges de Jérusalem ont écrite et que Hannah Arendt a soulignée : « *Si de nombreux criminels n'ont pas de rapports immédiats avec le véritable assassin, ils n'en sont pas moins responsables. On peut même penser que le degré de responsabilité augmente à mesure que l'on s'éloigne de l'homme qui manie l'instrument fatal de ses propres mains.* » ● **Vincent Remy**

**Adolf Eichmann (à gauche) face à ses juges, accablés, mais presque toujours impassibles. L'accusé est-il le minable bureaucrate qu'il dit être ou un formidable acteur ?**

Français (2h08). Réalisation : Eyal Sivan, Rony Brauman. Montage : Audrey Maurion. Son : Nicolas Becker. Production : Ar-melle Laborie. Distribution : AFMD.

Il a fait son chemin dans la hiérarchie nazie avec patience. Chargé avant la guerre de l'expulsion des Juifs, il devient ensuite le responsable de l'acheminement des victimes vers les camps d'extermination.

# LE LOGISTICIEN ZÉLÉ DE LA SOLUTION FINALE

**N**i émanation du diable, ni simple rond-de-cuir, Adolf Eichmann, né en 1906, gravit les échelons nazis avec la ténacité zélée de celui qui ne doit qu'à son engagement hitlérien d'échapper à son destin de moins-que-rien. Sa carrière épouse les positions du régime qu'il sert, face à la « question juive », dont il devient un spécialiste. A la fin des années 30, en pleines persécutions antisémites, il négocie et supervise l'expulsion (« *émigration accélérée* »), vers la Palestine notamment, de certains Juifs dont tous les biens sont saisis au passage. Avec la guerre, le Reich passe de l'épuration ethnique sur son sol à l'extermination sur l'ensemble du continent. Cette inflexion capitale (la « solution finale ») est exposée, le 20 janvier 1942, lors de la conférence de Wannsee, qui réunit, dans cette banlieue de Berlin et en l'absence de Hitler, les dignitaires nazis responsables de ce secteur. Eichmann est là. C'est lui qui, avec le grade de lieutenant-colonel SS, organise les déportations vers les camps d'extermination, en s'appuyant sur le réseau ferré européen. « *Un chef-d'œuvre de coordination* » dont est crédité par ses supérieurs ce logisticien en chef, d'un dévouement absolu et d'une loyauté jusqu'au-boutiste.

Pour les auteurs d'*Un spécialiste*, Eichmann authentifie à lui seul la description et l'analyse de l'historien Raul Hilberg dans son maître ouvrage : *La Destruction des Juifs d'Europe*. Rony Brauman et Eyal Sivan écrivent : « *Fonctionnaires, techniciens, scientifiques, employés, chacun à sa place faisait consciencieusement son travail, appliquait les procédures de routine, résolvait des problèmes pratiques. Les codes de langage – évacuation, transfert, réinstallation, procédure, traitement spécial... – camouflaient grossièrement la réalité pour permettre à tous de s'en abstraire. Et si la majorité d'entre eux ignorait le programme d'extermination, ils s'accommodaient de la torture de masse, que nul ne pouvait méconnaître. Ce tourbillon de violences était mentalement neutralisé, comme absorbé dans une succession de gestes banals. L'horreur était enfouie sous l'accumulation d'affaires courantes dont il devenait aisé d'oublier la signification. Quand pensée et sensibilité se ferment l'une à l'autre, l'activisme destructeur peut se déployer sans frein ni limites* » (1).

Les historiens estiment aujourd'hui que le génocide, mené sur un rythme industriel dans les camps

d'extermination, a tué près de six millions de Juifs dans les chambres à gaz d'Auschwitz, dans les quatre centres de mise à mort de Chelmno (Kulmhof), Belzec, Sobibór et Treblinka, dans bien d'autres camps, auxquels il faut ajouter la surmortalité dans les ghettos mais aussi les exécutions sommaires, de la forêt lituanienne au quai de gare de Salonique...

A la fin de la guerre, Eichmann se cache d'abord dans son Autriche natale, avant de trouver refuge, quatre ans durant, dans une scierie allemande. Le 14 juillet 1950, grâce à une filière d'évasion montée par le Vatican, il embarque à Gênes pour l'Argentine. Là, il échoue en tant qu'entrepreneur (laverie automatique, élevage de lapins), avant de trouver refuge comme vendeur chez... Mercedes-Benz. Un hasard de l'Histoire (il est détecté par un Juif aveugle qui reconnaît sa voix) lui vaut d'être pisté par le Mossad (les services secrets israéliens). Celui-ci l'enlève, le 11 mai 1960, dans la banlieue de Buenos Aires, avant de l'exfiltrer en le déguisant en membre du personnel navigant de la compagnie aérienne El Al. Son procès commence, à Jérusalem, le 11 avril 1961. Il est pendu le 31 mai 1962, puis incinéré. Ses cendres sont dispersées au large de Tel-Aviv, hors des eaux territoriales israéliennes... ●

**Antoine Perraud**

(1) Rony Brauman et Eyal Sivan dans le livre qui accompagne leur film : *Eloge de la désobéissance* (éd. Le Pommier, 1999, 177 p., 99 F).

**Le lieutenant-colonel SS Adolf Eichmann. S'appuyant sur le réseau ferré européen, il met en place « un chef-d'œuvre d'organisation » pour déporter les Juifs.**

**ADOLF EICHMANN**



Juive d'origine allemande, la philosophe chronique le procès pour un magazine new-yorkais. Elle tire de ses articles un livre qui fait scandale, "Eichmann à Jérusalem", où elle soutient que l'accusé n'est pas un monstre.

# LA THÉORICIENNE DE LA "BANALITÉ DU MAL"

**ADOLF EICHMANN**

**Pour Hannah Arendt, tout est possible aux hommes ayant transgressé les lois humaines pour verser dans le mal radical.**

**E**n 1961, au procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem, il y a dans l'assistance, outre Robert Badinter ou Nathalie Sarraute, une philosophe juive d'origine allemande. Jadis étudiante à Heidelberg, elle avait été déçue de ses droits par les nazis et avait trouvé refuge en France, où, en 1940, elle devait être internée au camp de Gurs, dont elle réussit à s'échapper *in extremis* pour gagner les Etats-Unis d'Amérique. C'est Hannah Arendt (1906-1975), auteur des *Origines du totalitarisme* et de *Condition de l'homme moderne*, essais qui décortiquent l'horreur de ce siècle et méditent sur ce qui peut encore fonder ici-bas un ordre non totalitaire...

Hannah Arendt est dépêchée par un magazine chico-culturel américain, le *New Yorker*, pour suivre le procès d'Eichmann, bureaucrate meurtrier par excellence. Ses comptes rendus d'audience prennent l'allure de cinq articles-fleuves (février-mars 1963), puis, retravaillés, deviennent un livre : *Eichmann à Jérusalem* (Folio Histoire n° 32, 484 p.). Le sous-titre de l'ouvrage, *Rapport sur la banalité du mal*, ne sous-entend pas que les acteurs de la destruction des Juifs d'Eu-

rope ont commis un forfait anodin ou même assimilable à tant d'autres crimes. Il attire l'attention sur le point le plus éclairant du procès : « *tout est possible* » aux hommes ayant transgressé les lois humaines pour verser dans le mal radical, ce qui n'innocente pas les coupables mais établit les limites à ne jamais franchir. Hannah Arendt poursuit là sa réflexion sur l'extermination nazie, véritable « *pietre d'achoppement sur la voie d'une compréhension adéquate de la politique et de la société contemporaine* ».

Le livre fait scandale. Arendt refuse avec véhémence de voir en Eichmann un monstre diabolique, dont la comparution, en forme d'exorcisme, permettrait au monde de respirer, et à Israël de resplendir. La philosophe se consacre au procès du procès, débuse et déchiquette les idées reçues, maniant avec brio le paradoxe et la provocation. D'emblée, elle affirme que l'Etat d'Israël – où pèsent les lois rabbiniques stipulant qu'un Juif ne peut épouser une non-Juive – n'est pas le mieux placé pour stigmatiser « *les lois iniques de Nuremberg, qui, en 1935, avaient interdit le mariage et les rapports sexuels entre Juifs et Allemands* ».

Surtout, Arendt s'attaque aux institutions juives qu'avait installées l'occupant dans les ghettos d'Europe : les *Judenrats* (conseils juifs). Truffés d'espions, animés par des êtres qui crurent parfois sauver leur peau mais le plus souvent atténuer les malheurs de leur peuple en traitant avec les bourreaux hitlériens, les conseils juifs constituent l'aspect le plus trouble de cette période, qui resurgit au cours du procès Eichmann. Hannah Arendt s'y engouffre, pouf !, bille en tête, soulignant que ces *Judenrats* « *semblent avoir pensé que, s'il fallait sélectionner les Juifs destinés à survivre, il était préférable que les Juifs eux-mêmes fissent la sélection* » et assénant que les victimes de la Shoah durent se trouver « *aux prises avec deux ennemis : les autorités nazies et les autorités juives* ».

Du coup, la polémique fit rage et, lors de la parution en français d'*Eichmann à Jérusalem*, *Le Nouvel Observateur* publia une lettre collective ainsi titrée : « *Hannah Arendt est-elle nazie ?* » Un spécialiste entend visiblement relancer le débat... ●

**A.P.**



F. HINDRY/MAGNUM

L'ex-président de MSF et le documentariste ont fait le pari qu'Eichmann disait vrai : il s'est contenté d'obéir aux ordres. Il est la figure du criminel moderne, dont les gestes routiniers conduisent au crime de masse.

# “SON RÔLE DE ROUAGE SUFFIT À LE CONDAMNER”

Ils sont assis à la même table, ils parlent du même film – et pour cause, ils en sont coauteurs. Mais ils se ressemblent peu : Rony Brauman, le plus connu des deux pour son action humanitaire à la tête de Médecins sans frontières, a le geste carré du responsable et le verbe modérateur de l'enseignant qu'il est aussi. Eyal Sivan, le plus jeune, est un documentariste volontiers polémique, aux accents parfois provocateurs, chez qui l'œil de velours et le gilet soyeux rappellent un bref passé de photographe de mode. Brauman est né à Jérusalem, Sivan y a grandi. Ils se connaissent depuis longtemps, mais il aura fallu ce film pour que leurs voies convergent, pour que leurs frustrations avouées, de cinéophile pour l'un, d'essayiste pour l'autre, soient dépassées par *Un spécialiste*, étrange objet de cinéma que seule leur rencontre pouvait faire naître.

Pour Rony Brauman, tout part de « l'affaire » des transferts forcés de population en Éthiopie, au milieu des années 80, organisés avec le concours involontaire des organisations humanitaires, dont MSF. Les « camps de regroupement » s'avèrent être des camps de travail, et lesdits transferts tuent plus que la famine. Pour la première fois, Brauman est « amené à réfléchir sur la façon dont le travail humanitaire pouvait être détourné de son sens et retourné contre ses objectifs ». De retour en France, un ami lui fait lire le livre de Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*. Immédiatement, l'analogie, si troublante soit-elle, éclate à ses yeux. La description, par Hannah Arendt, du rôle involontaire joué par les conseils juifs dans les déportations ordonnées par Eichmann et la bureaucratie nazie lui chantent un air connu : « *Goût du secret, compromission avec le pouvoir, évacuation des enjeux politiques au profit du soulagement immédiat de la souffrance, en croyant sauver l'essentiel...* » Quelques années plus tard, les camps rwandais au Zaïre réitérent l'équation macabre. Il démissionne de la présidence de MSF en 1994. « *Cette décision m'a conduit au projet de film, dit-il. A cela s'est ajoutée une part de hasard : la rencontre avec Eyal.* »

Auteur à 26 ans d'un documentaire, *Izkor*, sous-titré *Les Esclaves de la mémoire*, Eyal Sivan, qui en a réalisé en tout une dizaine, n'y va pas de main morte. Chez lui, le culte de la mémoire de la Shoah suscite les mots très forts de « *lassi-*

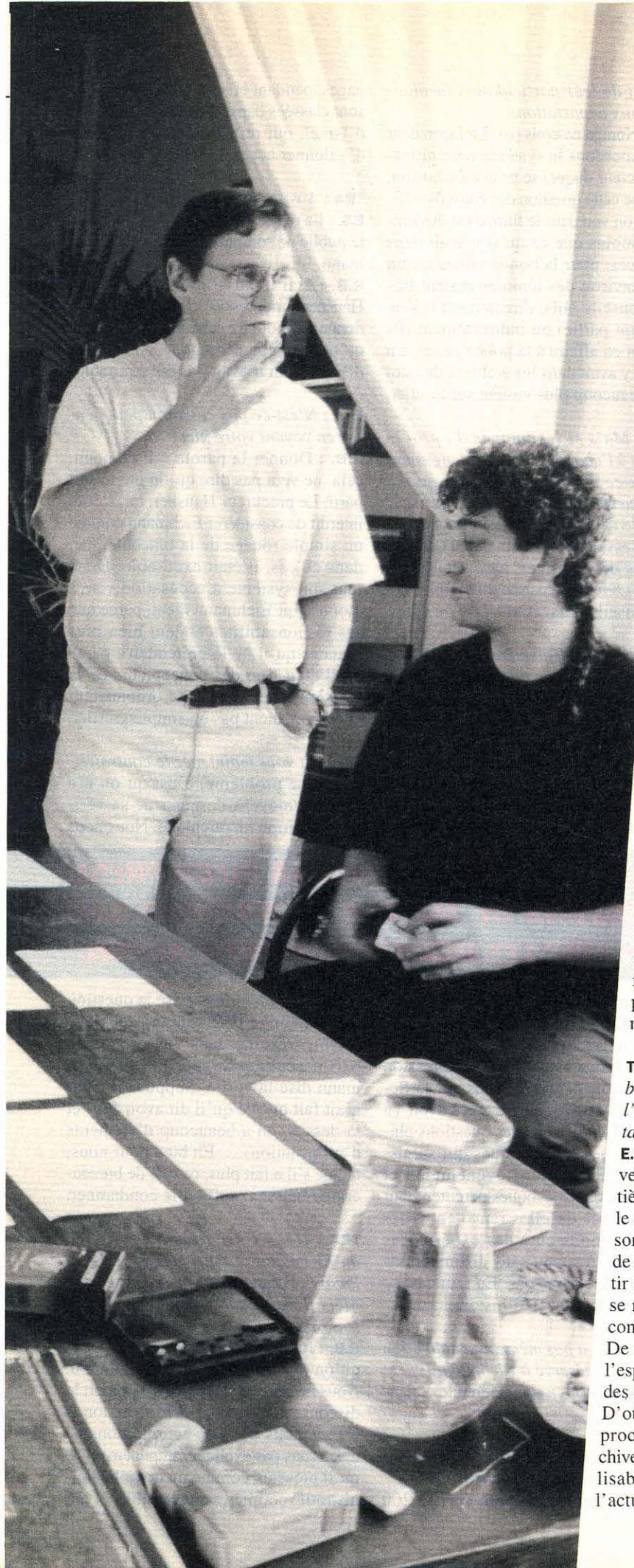
*tude* », « *trop-plein* », voire « *désintéret* ». Conséquence, explique-t-il, d'une éducation familiale et sociale très pesante en la matière. C'est par le biais d'une question plus contemporaine, celle de l'obéissance des jeunes soldats israéliens au Liban occupé, qu'il s'est trouvé confronté au cas Eichmann, cité comme « *symbole de l'obéissance suprême* » par le philosophe Yeshayaou Leibovitz. Consacrant un portrait à celui-ci, Sivan découvre l'existence des archives du procès Eichmann. Il en parle à Brauman, qui lui passe le fameux ouvrage-clé de Hannah Arendt. « *Arendt était non seulement inconnue, mais pas même traduite en Israël* », précise-t-il.

Sa réticence est vaincue par la lecture. Cette façon de porter son regard sur le bourreau et non plus sur les victimes lui paraît rejoindre certaines remises en cause de la politique israélienne à l'égard des Palestiniens (il cite un colloque sur l'Intifada intitulé « *Sommes-nous des nazis ?* »). Le jeune rebelle à « *l'esclavage de la mémoire* » rejoint le responsable humanitaire convaincu que la pitié peut être « *dangereuse* » (pour reprendre le titre du documentaire que Brauman a réalisé sur la question, avec François Margolin).

Projet partagé – et passionnément – ne veut pas dire parfaite harmonie. « *Il y a eu entre nous, souligne Eyal Sivan, un dialogue très compliqué.* » C'est ainsi que seront écartées du film « *les problématiques purement israéliennes* ». Cependant, tempère Rony Brauman, « *les rôles étaient bien répartis* ». A lui un travail préliminaire de scénarisation, qui utilise le livre de Hannah Arendt comme grille de lecture du procès. A son compère le soin de se coltiner les trois cent cinquante heures d'archives, masse imposante, monstrueuse, même si tous deux revendiquent avec un bel aplomb leur « *approche décontractée* » du précieux document.

D'une même voix, ils se réclament d'un « *traitement laïc et désacralisé* » du cas Eichmann. Contre la « *tartuferie* » que peut cacher parfois le devoir de mémoire, cette « *attitude moralisatrice et sermonneuse* » qui voudrait « *transformer la souffrance en rédemption* ». Là-dessus, comme sur le film en général, aucune vraie divergence n'apparaîtra entre eux, complémentaires jusque dans la conversation. Conscients aussi de ne pas avoir toutes les réponses aux nombreuses questions que suscite leur création commune.

**Rony Brauman et Eyal Sivan. « Ces archives n'avaient quasiment pas été utilisées depuis 1961, sinon sous forme d'extraits "sensationalnels" destinés aux télévisions. »**



**TELERAMA :** *Comment s'attaque-t-on à une somme d'archives telles que les trois cent cinquante heures du procès Eichmann ?*

**EYAL SIVAN :** Le plus surprenant, c'est que non seulement ces archives n'avaient pratiquement pas été utilisées depuis 1961, date du procès, sinon sous forme d'extraits « sensationnels » destinés aux chaînes de télévision, mais que de plus elles étaient stockées dans un désordre total... et moisissaient dans un drôle d'endroit : des toilettes désaffectées de l'Université hébraïque de Jérusalem ! Il a fallu alors entreprendre un énorme travail de restauration et de remise en ordre de ces archives, en comparant les images aux minutes du procès pour retrouver la chronologie. Cela revenait à constituer le catalogue complet du procès Eichmann. Autre problème : les dépositions et les interventions de la cour sont très longues, et de plus chaque langue étrangère est traduite en hébreu, ce qui prend beaucoup de temps. En rendant la traduction simultanée, nous avons raccourci la durée du procès, en gros de moitié. A partir de là, nous pouvions commencer à le regarder.

**TRA :** *Le livre de Hannah Arendt, Eichmann à Jérusalem, vous a servi de guide. Mais à quel moment vous en êtes-vous en quelque sorte affranchi ?*

**E.S. :** Dans un premier temps, la « lecture » des archives à travers le livre nous a permis d'écarter beaucoup de choses. Au départ, Rony souhaitait que la pensée de Hannah Arendt soit présente sous forme de commentaire...

**RONY BRAUMAN :** Le moment important, c'est justement celui où nous avons écarté toute idée de commentaire. En visionnant le procès dans son ordre chronologique, nous avons vu peu à peu la silhouette d'*Un spécialiste* se dessiner. C'est d'ailleurs là que notre film a changé de titre – auparavant, c'était *Dans la cage de verre*. La matière des archives était tellement riche qu'il n'y avait plus lieu de réfléchir à un commentaire ou à un tournage complémentaire. Il suffisait de la faire parler d'elle-même, sans la surligner ni l'encadrer.

**TRA :** *Vous avez pourtant réalisé un gros travail sur la bande-son, les bruitages. Vous avez même « truqué » l'image en ajoutant des reflets du public ou en inventant des mouvements de caméra qui n'existaient pas.*

**E.S. :** Il faut bien comprendre que les images d'archives n'étaient pas utilisables en l'état. Le film est entièrement « nettoyé » et bruité, ne serait-ce que pour le rendre audible. Il fallait par exemple décider quelle sonorité aurait exactement la voix d'Eichmann, celle de chacun des juges, puisqu'on les retravaillait à partir des enregistrements de la radio israélienne... On se rapproche là d'une forme de postsynchronisation comme pour la fiction.

De même, comment restituer l'architecture du lieu, l'espace du tribunal, avec des plans fixes issus de l'une des quatre caméras vidéo qui enregistraient le procès ? D'où les effets de montage dont vous parlez. Tout cela procédait pour nous d'une volonté de « briser l'archive », c'est-à-dire d'appliquer au document brut, inutilisable tel quel, un traitement qui le rénove et aussi l'actualise. Le simple fait de monter des extraits ►

► est un artifice : on entre ou on sort au milieu d'une scène. Et puis il y avait le choix de la durée...

**TRA :** *Vous êtes-vous beaucoup interrogés sur cette durée ? Pourquoi deux heures, pourquoi pas huit ou vingt ?*

**E.S. :** Nous sommes passés par un premier état d'environ neuf heures. Puis nous avons eu l'idée d'une succession de tableaux. Mais le plus dur a été de réduire à deux heures, une durée correspondant davantage aux standards du cinéma. Cela s'est fait quand Rony a tiré du livre de Hannah Arendt les axes essentiels du film.

**R.B. :** Ce qui m'a frappé en voyant les images – et j'étais bien sûr moins le nez dedans qu'Eyal et sa monteuse –, c'est à quel point Arendt est fidèle à la réalité du procès. D'une loyauté qu'on n'imaginait pas. Le plus fort, c'est qu'elle n'a pas assisté aux audiences où Eichmann parlait : elle couvre le procès, long de quatre mois, pour le *New Yorker* jusqu'à début juin, alors que lui (qui d'ailleurs a choisi de déposer sous serment) parle à partir de fin juin. Elle l'a vu dans la cage de verre, mais pas entendu, seulement lu à travers les minutes. Et pourtant, son livre est un vrai reportage.

**TRA :** *A votre tour, vous êtes-vous posé la question de la fidélité à Hannah Arendt ?*

*juifs et de leur participation involontaire aux déportations.*

**R.B. :** Non, je ne crois pas. La façon dont nous abordons le système administratif, au cœur duquel se trouve Eichmann, englobe cette question des conseils juifs. Ce qu'on voit dans le film, c'est évidemment moins que ce qu'il y avait dans le procès, pour la bonne raison qu'un tiers environ des témoins étaient liés aux conseils juifs, directement (ils en faisaient partie) ou indirectement (ils avaient eu affaire à la police juive). En fait, il y avait dans les archives de quoi être beaucoup plus violent sur le sujet.

**TRA :** *Mais si les images du procès étaient à l'abandon depuis si longtemps, n'était-ce pas justement parce qu'il y avait question du rôle des conseils juifs ?*

**E.S. :** Je ne crois pas. C'est plutôt qu'on s'intéressait exclusivement aux témoignages des victimes, au discours des héros. Le reste, la parole d'Eichmann ou les conseils juifs, était laissé de côté.

**TRA :** *Plus généralement, on peut vous reprocher d'avoir renoncé à toute pédagogie. Rien n'est expliqué, le spectateur doit se débrouiller, même s'il ignore tout d'Eichmann ou des conseils juifs.*

**R.B. :** Dès le départ, en fait, nous voulions éviter de nous mettre sur un rail pédagogique – pédagogie de la Shoah ou pédagogie du III<sup>e</sup> Reich. C'était pour

pages, pendant et après le procès. Elles sont classées dans les archives de l'Etat d'Israël, qui refuse de les publier ou d'y donner accès.

**TRA :** *A votre avis, pourquoi ?*

**E.S. :** La raison officielle est : « Pour que le public ne soit pas influencé par Eichmann. »

**R.B. :** J'ai lu aussi que le procureur Hausner aurait dissuadé Ben Gourion de donner le moindre écho à ce livre, parce qu'on aurait pu penser que le jugement d'Eichmann n'avait pas été équitable.

**TRA :** *N'est-ce pas ce qu'on peut penser en voyant votre film ?*

**R.B. :** Donner la parole à Eichmann, cela ne veut pas dire qu'on prend son parti. Le procureur Hausner, lui, s'était interdit de considérer Eichmann comme un simple rouage de la machine, car, dans ce cas, il était excusable. Donc tout son système d'accusation vise à montrer qu'Eichmann ment, parce que ses responsabilités étaient bien plus grandes qu'il ne le prétendait ; parce qu'il était l'un des concepteurs de la solution finale, un grand ordonnateur et certainement pas un simple greffier.

**TRA :** *Et vous maintenez le contraire.*

**R.B. :** Le problème, c'est qu'on n'a plus les moyens de juger de sa véritable position hiérarchique. Nous nous

## **“DONNER LA PAROLE À EICHMANN NE SIGNIFIE PAS QU'ON PREND SON PARTI. NOUS NE CESSONS DE METTRE EN RAPPORT SON DISCOURS SUR SON ACTION AVEC LES RÉSULTATS DE CETTE ACTION.”**

**R.B. :** C'est très simple : le personnage d'Eichmann que j'avais découvert en lisant son livre, je l'ai retrouvé à l'écran. C'est exactement le même. De ce point de vue, Arendt est d'une extraordinaire lucidité. Nous sommes d'une autre génération, plus éloignée des événements. Mais pour elle, Juive d'origine allemande, en 1961, c'est encore tout chaud. Or elle a cette capacité à refroidir l'objet Eichmann pour le saisir dans sa vérité nue, brutale et effrayante. Et la frayeur, elle l'a placée au bon endroit. L'image nous la restitue, sans qu'il soit besoin d'y ajouter de commentaire, puisque Eichmann se commentait lui-même.

**E.S. :** A partir de là, nous ne nous cachons plus derrière Hannah Arendt, cela devient notre film.

**TRA :** *Vous passez très vite sur des éléments importants du procès – et du livre –, comme la question des conseils*

nous un risque d'enfermement. Jusqu'à présent, à l'issue de quelques projections, nous avons pu vérifier que les spectateurs n'avaient pas l'impression d'en savoir beaucoup plus sur la Seconde Guerre mondiale après avoir vu le film. En revanche, les questions philosophiques ou politiques qui surgissent de la masse d'événements et d'horreurs ainsi évoqués percutent leur esprit parce qu'elles renvoient à des interrogations ou à des expériences actuelles. Avec ou sans distorsion, ça nous ne le savons pas. En tout cas, ce n'est pas une leçon d'histoire.

**TRA :** *Il n'y a pas même une indication sur le sort réservé à Eichmann !*

**R.B. :** Cela nous a semblé inutile... dans son cas.

**TRA :** *Vous faites allusion à son intention d'écrire un livre en prison...*

**E.S. :** Il a effectivement écrit 1 200

sommes évidemment posé la question du mensonge d'Eichmann, et nous l'avons résolue dans une espèce de pari pascalien. Supposons qu'Eichmann dise la vérité. Supposons qu'il n'ait fait que ce qu'il dit avoir fait (et là-dessus, on a beaucoup d'éléments d'information)... Eh bien pour nous, même s'il a fait plus, ce rôle de bureaucrate obéissant suffit à le condamner.

**TRA :** *Dans votre film, on voit bien qu'Eichmann n'a pas nié, qu'il a collaboré avec ses juges de façon servile. Mais il passe son temps à minimiser son rôle...*

**R.B. :** Justement, je ne crois pas du tout qu'on joue le jeu de cette atténuation. Nous ne cessons de mettre en rapport le discours d'Eichmann sur son action et les résultats de cette action. Nous ne le laissons pas expliquer impunément ce qu'il présente comme un travail administratif routinier, voire pénible, et qui



**E.S.** : Ce sera d'abord l'étonnement d'entendre et de voir parler Eichmann. En Israël, on ne sait pas qu'Eichmann parlait, on ne sait pas qu'il disait : « Je n'ai fait qu'obéir aux ordres. » Pour l'instant, l'accusation la plus violente que j'aie lue dans la presse israélienne, à la suite du festival de Berlin, c'est d'avoir induit un parallèle entre Eichmann et le procureur Hausner. De suggérer, en gros, que tous deux ont obéi aux ordres : Eichmann à ceux de Hitler, Hausner à ceux de Ben Gourion. Cela en dit long sur la perception du film en Israël, où Hausner est une figure. C'est avec son fameux discours d'ouverture du procès (« Il y a six millions d'assassinés qui ne peuvent pas parler, je serai leur voix... ») que la Shoah, désignée comme telle, a trouvé toute sa résonance. Quand j'étais à l'école, il était ministre de la Justice...

**TRA** : *Et les juges du procès, que sont-ils devenus ?*

**E.S.** : Moshé Landau, le président, a été en 1990 l'auteur d'un rapport de la Cour suprême israélienne qui a conduit à légaliser la torture des Palestiniens pendant l'Intifada. Il est toujours vivant. Halévy, qui est notre vrai second rôle dans le film, appartenait à la droite du Likoud, ce qui peut surprendre quand on voit que c'est lui qui a mis les conseils juifs sur le tapis pendant le procès... Cela avait d'ailleurs le don d'exaspérer Landau. Mais, aujourd'hui, je ne suis pas sûr que la question des conseils juifs pourrait faire encore débat en Israël – les Israéliens ne se sentent pas touchés par la question, pour eux cela concerne uniquement les Juifs de la diaspora. Par contre, l'absence de toute référence à l'héroïsme juif dans le film pourrait faire scandale. C'est toujours cette idée de la mémoire comme objet de culte. Nous avons préféré l'histoire comme sujet de réflexion ● Propos recueillis par

**François Gorin, Antoine Perraud et Joshka Schidlow**

serait totalement isolé de la réalité. Nous donnons une grande place à ses « voyages sur le terrain », montrant par là que toute l'échelle du processus de destruction était présente à son esprit. Comme quand il dit : « Je n'avais rien à faire avec les commandants de tueries, je n'avais rien d'autre à faire qu'à amener les gens pour qu'ils se fassent tuer. » Cette euphémisation, cette façon de dire « je suis un instrument dans les mains de mes supérieurs », nous nous laissons bien sûr attirer par elle – c'est un point de vue de spectateur –, mais nous la démolissons aussi.

**TRA** : *Ne pensez-vous pas que de la « banalité du mal » – le concept d'Hannah Arendt – on peut glisser, consciemment ou non, à la banalisation d'Eichmann...*

**R.B.** : Le caractère terriblement, désespérément banal d'Eichmann n'est pas une difficulté qui nous effrayait, bien au contraire. C'est pour nous une porte d'entrée vers la problématique du « crime de bureau ». Le crime de bureau n'est pas compréhensible si on a besoin pour se le représenter de forcenés, de fous furieux, de serial killers... Non,

ce sont des gens qui continuent d'accomplir des tâches totalement routinières : remplir des formulaires, transmettre des informations, répondre à des questions techniques par des réponses techniques... Et c'est l'addition de ces petits gestes, dont chacun est dépourvu de signification particulière, qui aboutit au crime d'Etat, au crime de masse. Le crime n'est pas banal, mais chacun des gestes qui y mène l'est.

**TRA** : *L'image finale du film, celle d'un Eichmann en noir et blanc qui passe en couleurs, et que par trucage vous installez devant un bureau anonyme, cette image qui semble l'actualiser, était-elle indispensable ?*

**R.B.** : On est au cinéma, on est à la fin. J'aime bien ce plan, intuitivement, mais je n'ai pas de théorie pour l'étayer, c'est une sorte de dégagement final.

**E.S.** : Pour moi c'était aussi une manière d'explicitier l'intervention sur les images, mais au vu des premières réactions, je ne suis pas sûr qu'on l'ait compris dans ce sens.

**TRA** : *Pensez-vous que votre film fera scandale en Israël ?*

**Lire aussi notre article consacré au documentaire sur le ghetto de Łódź, page 82.**

Un témoin repousse, horrifié, une tenue de déporté (l'image n'est pas dans le film).



## CLAUDE LANZMANN RÉALISATEUR DE "SHOAH"

Le cinéaste et écrivain n'accepte pas que l'on fasse d'Eichmann "un homme comme vous et moi". Et défend le rôle des conseils juifs.

### "SIMPLISME OBSCUR ET TENDANCIEUX"

« Quiconque n'est pas informé de la réalité historique ne peut rien comprendre à ce film, à part le parti pris des auteurs. Ils disent avoir procédé par compression et réduction de trois cent cinquante heures d'archives. Ce n'est pas ainsi qu'on construit une œuvre, j'en sais quelque chose : c'est l'architecture qui commande. Or, chez eux, tout obéit au présupposé de départ, hérité de Hannah Arendt, consistant à ne voir en Eichmann qu'un homme banal. Celui-ci, entend-on, n'était pas forcément antisémite, était à ce point attiré par la culture juive qu'il en avait appris l'hébreu. C'est faux ! Eichmann fut un tueur de Juifs qui mit du cœur à l'ouvrage. J'ai longuement interrogé le numéro deux de la communauté juive de Vienne, qui m'a raconté comment Eichmann, lors des négociations sur les expulsions hors d'Autriche juste avant la guerre, s'ingéniait, cynique et colérique, à demander l'impossible à ses interlocuteurs, qu'il ne supportait qu'affolés et précaires.

Peu de gens savent que, dès le printemps 1940, Eichmann organise lui-

même, à partir de la Bohême-Moravie, la première déportation de notables juifs vers la Pologne, dans la région de Lublin. Il leur enjoint de construire un camp alors qu'ils n'ont rien pour ce faire. Toutes les demandes d'Eichmann sont déjà grosses de la mort qui va être infligée. Cet homme sait qu'il commet, dès qu'il l'entreprend, un crime absolument extraordinaire. Et, comme tous les nazis, il se défendra en disant qu'il a obéi aux ordres.

Autant je suis d'accord avec Hannah Arendt quand elle affirme que le procureur, lors du procès de Jérusalem, a eu tort d'affirmer qu'Eichmann était un monstre retranché de l'humanité, etc., autant elle n'a pas le droit d'affirmer que c'est un homme comme vous et moi. C'est ce que tente aussi d'accréditer le film. Or je ne m'éprouve pas comme un Eichmann en puissance. Primo Levi a écrit : "Peut-être que ce qui s'est passé ne peut pas être compris et même ne doit pas être compris, dans la mesure où comprendre c'est presque justifier. En effet, 'comprendre' la décision ou la

conduite de quelqu'un, cela veut dire – au sens étymologique – les mettre en soi, mettre en soi celui qui en est responsable, se mettre à sa place, s'identifier à lui. Eh bien aucun homme normal ne pourra jamais s'identifier à Hitler, à Goebbels, à Eichmann et à tant d'autres encore. Cela nous dérouté et nous reconforte à la fois, parce qu'il est souhaitable que ce qu'ils ont dit et, hélas !, ce qu'ils ont fait ne nous soit plus compréhensible."

Pourtant, le livre de Hannah Arendt et surtout le film qui s'en inspire prétendent donner à comprendre en évacuant l'extrême complexité, l'épaisseur historique des choses. Tout en n'ayant aucune empathie pour les victimes, quasiment confondues avec les bourreaux. Les conseils juifs sont présentés comme ayant collaboré de la plus funeste manière avec les nazis. A l'appui de cette thèse, Hannah Arendt convoquait l'historien Raul Hilberg. Or, celui-ci, entre la publication de *La Destruction des Juifs d'Europe*, en 1961, et son intervention dans *Shoah*, en 1979, a beaucoup évolué. Il a compris à quel point tout cela était complexe. Et quand il raconte dans mon film la fin d'Adam Czerniakow, l'honnête ingénieur président du conseil juif de Varsovie, il donne littéralement l'impression de mourir.

Et dans son dernier livre en date, *Politiques de la mémoire* (Gallimard), Raul Hilberg a des pages très dures contre Hannah Arendt, qui s'est, écrit-il, servie à mauvais escient de ses recherches. Et il se démarque d'Eichmann à Jérusalem, notamment à propos des conseils juifs : "Ils n'étaient pas seulement l'outil des Allemands mais un instrument de la communauté juive. (...) Je ne pouvais pas isoler les dirigeants juifs de l'ensemble des Juifs, car j'étais convaincu que ces hommes représentaient l'essence même d'une réaction juive consacrée par l'usage devant le péril."

Alors qu'on ne clame pas, comme le font les auteurs d'*Un spécialiste* dans le livre qui accompagne leur film, que je récuse l'intelligibilité de la Shoah. Ce qui me fâche, c'est le simplisme tendancieux et frivole de ces petits messieurs, qui empêche précisément de saisir à quel point, ainsi que je l'écrivais voilà vingt ans dans *Les Temps modernes*, "l'Holocauste est un événement historique à part entière, le produit monstrueux, certes, mais légitime de toute l'histoire occidentale". » ●

Propos recueillis par

**Antoine Perraud**

**Claude Lanzmann** est directeur de la revue *Les Temps modernes*.

«L'enceinte judiciaire ne doit pas être un lieu de narration du drame mais d'argumentation», affirme le magistrat. Les auteurs l'illustrent admirablement et «rendent toute sa dignité à la fonction de juger».

## “AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ D'UN TRIBUNAL”

« *Un spécialiste* est une lecture du procès Eichmann qui exclut le spectaculaire, à l'inverse, par exemple, du choix qu'avait effectué, à propos du procès Barbie, Jean-Marie Cavada pour *La marche du siècle*, en utilisant les extraits où pesait le plus possible l'émotion : des récits de victimes. Or l'enceinte judiciaire ne doit pas être un lieu de narration du drame mais d'argumentation. Il s'agit d'établir la responsabilité d'un homme. Le film s'est donc concentré sur ce parti pris, que j'approuve.

Le judiciaire est une instance de langage (contrainte par la procédure), un jeu de questions-réponses, de parole, admirablement restitué ici. On y découvre alors – c'est son aspect vertigineux – comment, pour Eichmann, les règles de la procédure répondent, comme en miroir, aux règles nazies qu'il avait appliquées de manière obsessionnelle.

*Un spécialiste* aborde le crime contre l'humanité non pas sous l'angle compassionnel, à partir des victimes, mais vu de l'acteur du crime, à travers son rapport à la loi et à l'obéissance. D'où la grande interrogation que pose le génocide : comment agir dans un monde où le politique a perverti la règle, l'Etat, toutes les vertus qui fondent l'action politique ? Quelle est l'humanité du crime contre l'humanité ?

Ce film juge de la jugeabilité de la Shoah : Eichmann est rapatrié dans la communauté humaine. Son crime n'apparaît plus rejeté dans le satanique ou le monstrueux, mais inscrit dans la liberté même de notre condition. Sur-tout, en montrant l'impossible réunion de tout un peuple contre la figure du repoussoir Eichmann, en introduisant la question du rôle trouble des conseils

juifs, le film aboutit à ce que doit être un bon procès : la déception de la solidarité mécanique du tous contre un, la découverte de zones grises et la compréhension que nous pouvons vivre ensemble grâce à des instances de délibération sur nos désaccords.

*Un spécialiste* rend toute sa dignité à la fonction de juger. Le président du tribunal, le juge Landau, apparaît comme la grande figure du film. Il a

laissé son ego au vestiaire, s'est mis dans la peau de sa fonction, s'est approprié l'idée de justice et a brisé la mise en scène grandiloquente concoctée par Ben Gourion et l'Etat d'Israël, permettant, par son ascèse et son éthique, que ce procès devint une tragédie politique. » ●

**Antoine Garapon** est l'auteur de *Bien juger : essai sur le rituel judiciaire* (éd. Odile Jacob).

### **TZVETAN TODOROV LINGUISTE, PHILOSOPHE**

*Jusqu'alors, seule la commémoration trouvait sa place au cinéma. Cette fois, un film va "le plus loin possible dans la compréhension".*

## “UNE APPROCHE POLITIQUE INÉDITE ET SALUTAIRE”

« La destruction des Juifs d'Europe a suscité deux types de mémoire : l'une pieuse, relevant de la commémoration, et l'autre politique, dans le sillage de Hannah Arendt, qui s'attache à explorer les leçons de l'événement. Cette seconde approche, présente depuis longtemps dans les livres, était plutôt absente du cinéma, qui a peut-être plus d'affinités avec l'émotion qu'avec la réflexion.

*Un spécialiste* est donc d'abord un film salutaire parce qu'il comble ce vide : il ajoute une voix qui ne prétend pas se substituer aux autres, mais qu'il fallait entendre, à côté de *Nuit et brouillard*, de *Shoah*, des œuvres de Marcel Ophuls, pour montrer que le même massacre traumatisant peut donner lieu à des visions et des discours différents. Il est libérateur de ne pas enfermer le passé en le sacralisant mais d'en faire un objet vivant de débat. Il faut aller le plus loin possible dans la compréhension, tout en sachant qu'il y a des actes humains qu'on ne parviendra jamais à comprendre.

Les auteurs restituent Eichmann en trouvant le bon équilibre : voilà quel qu'un d'une effrayante banalité qui contribue à l'accomplissement du mal le moins banal qui soit. D'où ce qui en découle : non pas un jugement de plus sur ce passé, mais une réflexion sur les

dangers de la collaboration, du moindre mal, de la *Realpolitik*... Rony Brauman et Eyal Sivan ont intitulé leur livre, qui accompagne ce film, *Eloge de la désobéissance* (éd. Le Pommier). Il faudrait sans doute préciser dans quel cas s'impose la désobéissance, mais la leçon est claire : dans une société où certaines circonstances sont réunies, les individus ordinaires contribuent au mal avec une redoutable facilité. Bien entendu, cela ne les excuse pas mais permet, un tant soit peu, de les comprendre. Eichmann est porteur d'une pensée oubliée des fins. Il se focalise exclusivement sur les moyens, en perdant de vue ce à quoi ils servent. Et il est en ce sens, hélas, étonnamment moderne.

Le dernier plan du film, où pendant quelques secondes Eichmann passe du noir et blanc à la couleur, peut être une façon, comme à la fin de *La Liste de Schindler*, de ramener le passé dans le présent. A l'issue de ce huis clos à la Fritz Lang, j'ai plutôt vu dans cette brisure colorée comme un déclin pour nous aider à sortir du monde oppressant dans lequel nous avait enfermés deux heures durant, jusqu'à la folie, le discours bureaucratique d'Eichmann déployant sa logique et se trouvant des excuses... » ● **Tzvetan Todorov** est l'auteur des *Abus de la mémoire* (éd. Arléa).



**Et aussi sur telerama.fr**

Pour en savoir plus sur *Un spécialiste*, retrouvez les explications de Rony Brauman et Eyal Sivan. Et n'hésitez pas à donner votre avis sur le film... <http://www.telerama.fr>